



Toute l'actualité  
de votre région  
en direct 24 h sur 24 sur  
[namur.lameuse.be](http://namur.lameuse.be)

# Namur

Premiers jours de Foire

«On sent que les gens ont envie de sortir», estiment les forains à Namur



© LL.P.

P.8

Écoutez Must FM [www.mustfm.be](http://www.mustfm.be)



NAMUR

# Le quartier des Balances sera rénové et changera bientôt de visage

Le Foyer Namurois bénéficie d'un subside wallon de plus de 10 millions d'euros

**F**ort d'une enveloppe de 10 millions d'euros de subsides offerte par la Région wallonne, le Foyer Namurois compte rénover près de 300 logements à Namur. Le chantier de plus grande ampleur consiste à rénover 3 immeubles au quartier des Balances, à Salzinnes.

En mars dernier, la Société wallonne du logement et le Gouvernement wallon avaient approuvé une série de budgets en vue de la rénovation de logements publics. À l'échelle wallonne, ce plan de rénovation vise à rénover de manière profonde quelque 25.000 logements les plus énergivores du parc public,

et ce afin de faire passer ces habitations publiques d'un PEB de type «G» à B voire A. À Namur, la société Le Foyer Namurois a ainsi reçu une enveloppe de 10.262.325 € tout de même. Elle prévoit ainsi de rénover 296 logements sur l'entité. Ce vendredi, le Foyer a dévoilé ses plans de rénovation jusqu'en 2024. Les lieux concernés : la rue du Bosquets, la rue des Brasseurs, l'avenue Antoine Woitrin, la rue de Bomel, la rue de Coquelet et la rue des Arbalétriers. Le Foyer Namurois envisage, à sa charge, un budget de 3,42 millions

d'euros. Le premier chantier, qui devrait démarrer d'ici l'année prochaine, est donc celui de la rue des Bosquets, c'est-à-dire les trois immeubles à logements publics du quartier des Balances, à Salzinnes. Là, le Foyer Namurois annonce un chantier en 3 phases : la création d'un réseau de chaleur (rénovation des systèmes de chauffage et isolation des toits) et l'isolation thermique en deux temps des 3 bâtiments. «Nous avons reçu en juillet dernier une notification de financement qui va permettre d'isoler 2 des 3 im-

**Les panneaux isolants posés sur les façades vont permettre de métamorphoser l'aspect de ces immeubles à logements publics**

meubles par l'extérieur (Ndlr : les numéros 24 et 30). Nous venons de lancer le marché afin de trouver l'auteur de projet qui va mener l'opération à bien», fait savoir le Foyer Namurois. «Afin d'éviter d'avoir un vieux bâtiment défraîchi entre deux bâtiments mo-

dernes, nous ne désespérons pas de convaincre la Wallonie afin d'obtenir un complément de financement avant le début effectif des travaux.»

**REMISE AUX NORMES ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**

Ces tours de 8 étages, bâties en 1980, devraient complètement changer de visage d'ici la fin des travaux, notamment grâce à des isolants qui seront placés sur les façades actuelles. Les coursives, ces couloirs extérieurs qui desservent les différents logements, seront élargies, tandis que les garde-corps et rambardes en béton seront remplacés par du métal. Le Foyer va même plus loin puisqu'il espère que les économies d'énergie réalisées permettront au réseau de chaleur d'alimenter deux nouveaux bâtiments de logements.

Pour tous ces logements, «les travaux prévus rejoignent les objectifs fixés

par le plan de rénovation au niveau de la salubrité, de la sécurité et de la performance énergétique». En matière de salubrité, il s'agit d'une mise en conformité électrique et du gaz, la suppression de gazinières et la mise en conformité incendie. Pour répondre aux exigences de performance énergétique, il s'agira d'isoler les bâtiments, remplacer les portes et châssis, et de contrôler la ventilation mécanique.

Le Foyer Namurois ne s'arrêtera pas au quartier des Balances. Il compte aussi rénover 24 logements au numéro 31 de la rue des Brasseurs (1 million d'€ de subsides, 366.000 € à charge du Foyer) à partir de début 2023 ; 132 logements dans 4 bâtiments de l'avenue Antoine Woitrin, sur les quais de Sambre (3,8 millions d'€ de subsides, 1,27 million d'€ à charge du Foyer) ; 33 logements aux rues de Bomel et d'Arquet (1,4 million de subsides, 473.000 € à charge du Foyer) ; 6 logements rue des Arbalétriers (270.000 € de subsides, 131.000 € à charge du Foyer) ; et enfin 55 logements à la rue de Coquelet (1,5 million de subsides), pour 512.000 € à charge du Foyer. ●

XAVIER DE BRABANDER



Le Foyer Namurois prévoit même deux nouveaux bâtiments au quartier des Balances. © BAEB



Les tours en béton bientôt transformées. © VL

PROVINCE DE NAMUR

# Plus de 50 % des Namurois totalement vaccinés

Le mois de juin aura apporté une avancée impressionnante dans la vaccination en Wallonie et en province de Namur. À l'heure actuelle, plus d'un Namurois sur deux est complètement vacciné. Ce qui place les Namurois, avec 52,3 % de vaccinés, deuxième dans le classement des vaccinations complètes en Wallonie, derrière la province du Luxembourg qui elle est à 57,7 %.

L'avance prise par les communes de Vresse-sur-Semois et Gedinne leur permet de rester au top des entités namuroises vaccinées complètement. Ces villages sont rejoints par Beauraing, Bièvre et Houyet. Près de trois Vressois sur quatre ont reçu ses deux injections. Ils sont 65 % à Gedinne, Beauraing et Bièvre. Tandis que Houyet les suit de près avec 62,5 %.

Certaines communes, au

contraire, ont pris du retard ces dernières semaines et peinent à le résorber. C'est le cas de Sambreville qui n'a que 37,5 % de ses habitants complètement vaccinés. Les communes de Cerfontaine, Couvin, Dinant, Florennes, Fosses-la-Ville, Jemeppe-sur-Sambre, Mettet, Ohey, Philippeville, Sombrefeffe, Somme-Leuze et Walcourt éprouvent des difficultés à atteindre la moyenne namuroise. Même si la situation est moins préoccupante que pour Sambreville.

**8 VACCINÉS SUR DIX DANS LA PLUPART DES COMMUNES**

Avec une moyenne de 78,1 % des habitants vaccinés partiellement, Namur se trouve deuxième dans le classement juste derrière le Brabant Wallon qui ne la surclasse que de très peu : 78,2 %.

Quelques communes dépassent

les huit vaccinés sur dix. Il s'agit d'Yvoir, Vresse-sur-Semois, Sombrefeffe, La Bruyère, Gembloux, Florennes, Éghezée, Beauraing et Assesse.

**DES STRATÉGIES POUR ATTIRER LES NON-VACCINÉS**

Sous la barre des communes ayant trois habitants sur quatre vaccinés partiellement se trouvent Sambreville, Somme-Leuze, Hastière et Dinant. Les différents centres de vaccination et les communes ont mis en place des stratégies afin d'inciter les citoyens namurois à aller se faire vacciner.

À Cerfontaine, le député-bourgmestre Christophe Bombled nous expliquait avoir utilisé les réseaux sociaux pour relayer les informations un maximum.

À Philippeville, le docteur Natasha N'Gakuna n'a pas hésité à publier de nombreux messages

sur Facebook afin de prévenir lorsque des doses étaient disponibles et de préciser quand il était possible de venir sans rendez-vous.

«La semaine du 14 juin, nous avons quand même eu 100 personnes qui sont venues se faire vacciner sans rendez-vous», déclare le docteur.

Cette semaine marquera la fin de l'aventure de la vaccination au centre de Philippeville. Le centre de Philippeville vaccinera les deuxièmes doses d'Astra Zeneca dont les personnes ont été vaccinées une première fois la semaine du 12 avril. Il y aura aussi des personnes ayant reçu leur première injection de Pfizer. «Nous avons encore quelques vaccins Johnson disponibles pour les personnes de plus de 41 ans sans rendez-vous», révèle-t-elle. ●

JUSTINE CHARLIER



Huit Namurois sur dix vaccinés partiellement. © Belga

laMeuse

LA MEUSE - NAMUR  
Rue de Coquelet, 134 - 5000 Namur

CHEF D'ÉDITION :  
Xavier DE BRABANDER

[rednamur.lameuse@sudpresse.be](mailto:rednamur.lameuse@sudpresse.be)  
[www.lameuse.be](http://www.lameuse.be)

GRUPE SUDPRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION - RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA  
RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS : Rodolphe MAGIS - Cédric BAUFAY  
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER  
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Grégory BAYET

DIRECTEUR PROCESS & DÉVELOPPEMENT : André THIEL  
DIRECTRICE DIGITAL : Florence COLLARD  
DIRECTEUR MARKETING/COMMERCIAL : Vincent BROSEL  
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR  
ÉDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN

SERVICE CLIENTÈLE

078/15.75.75 (tarif zonal)

Du lundi au vendredi de 9 à 18 heures  
E-MAIL : [abonnements@sudpresse.be](mailto:abonnements@sudpresse.be)

Toutes nos offres d'abonnement sur [www.jemabonne.be](http://www.jemabonne.be)

AUTRES SERVICES

070/21.10.10 (0,15€/minute)

AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES  
ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE  
VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL : [publicite@sudpresse.be](mailto:publicite@sudpresse.be)